Editeur: **CONFÉDÉRÉ SA** | Journal d'information du Valais, abonnement: Fr. 99.– par an Vendredi 30 octobre 2009 | N° 38

CONFÉDÉRÉ

HEBDOMADAIRE FONDÉ EN 1861

IMPRESSION NUMÉRIQUE
VARONE GRAPHIC COLOR
SION

TOURISME POLITIQUE

La loi sur le tourisme devrait donner à notre canton un outil de promotion essentiel au développement de cette branche économique. Le tourisme génère la majorité des emplois en Valais.

Le principe de pouvoir bénéficier de structures adaptées à notre temps et de moyens suffisants qui nous permettent d'affronter la concurrence n'est que peu contesté.
Les vives oppositions ne se focalisent que sur les sources de financement nécessaires à cette promotion.

La loi soumise au peuple a fait un parcours de 7 ans. La première proposition, alors que Jean-René Fournier était en charge du dossier, prévoyait un prélèvement d'impôt sur le chiffre d'affaire des entreprises. Cette solution incohérente qui faisait passer la fiscalité touristique de la montagne à la plaine aurait grevé fortement la capacité concurrentielle de notre économie et a été justement rejetée.

JA 1920 Martigny

Jean-René Germanier s'engage pour la nouvelle loi sur le tourisme.

La deuxième solution est celle de la loi que nous allons voter. Elle est pour moi la plus juste. Elle consiste à en faire porter le financement principal aux propriétaires de résidences secondaires. Ces logements appartiennent à 80% à des non-valaisans qui ne paient pas leurs impôts dans le canton. Ils profitent de nos infrastructures touristiques et surtout de la plus value immobilière liée au tourisme.
Je suis très surpris que l'ancien ministre des finances, Jean-René Fournier, qui s'oppose à cette loi, nous propose aujourd'hui de puiser dans la caisse de l'Etat.

Financer la promotion touristique par le budget de l'Etat relève du tourisme politique et peut signifier aussi des coupes directes dans des secteurs comme l'éducation, l'environnement ou le social. C'est de toute façon le prendre sur le train de vie des valaisans. C'est aussi discriminer les autres secteurs de l'économie ce qui n'est pour moi pas acceptable et qui a d'ailleurs été rejeté par notre parlement.

Deux visions s'opposent : celle de l'Etat providence qui finance le tourisme ou celle comme le propose cette loi de faire participer les bénéficiaires des plus-values immobilières générées par le tourisme.

Pour ma part je voterai oui à la loi sur le tourisme, d'autant plus qu'en ce qui concerne les mayens, qui sont pour moi les vraies résidences secondaires des valaisans, cette loi donne la liberté aux communes de les exempter de toutes taxations ce qui a d'ailleurs déjà été décidé par certains exécutifs communaux.

Oui à cette loi car elle représente une solution souple et adaptée à chaque région qui peut décider. Elle ne coutera pas cher aux habitants de notre canton et contribuera fortement à l'essor économique de notre région.

JEAN-RENÉ GERMANIER
CONSEILLER NATIONAL

L'ÉVASION
À PORTÉE DE MAIN
Octodure Voyages
www.octodure-voyages.ch
Place de la Gare 45 CH-1920 Martigny
Tél 027 723 33 30

EDITO

ÇA PAIE !

Lors de la session de septembre du Grand Conseil valaisan, le groupe libéral-radical, par son député sédunois Frédéric Delessert, proposait une résolution qui demandait la prolongation de 12 à 24 mois de la durée des indemnisations de chômage partiel. Cette démarche, en faveur des entreprises exportatrices, a obtenu le soutien du Parlement valaisan. Le Conseil d'Etat a donc écrit une lettre à Mme Leuthard, conseillère fédérale en charge de ce dossier.

La réponse reçue le 5 octobre dernier par le président du Gouvernement, M Claude Roch, a été totalement satisfaisante. Cette demande est acceptée et désormais les entreprises bénéficient d'une possibilité de recourir au chômage partiel pour une durée maximale de deux ans. Ainsi les compétences et l'expérience des collaboratrices et des collaborateurs seront préservées. Les entreprises ne seront pas vidées de leur substance.

L'action politique se révèle parfois abstraite et les conséquences des décisions sont souvent lointaines. Ce n'est pas le cas ici, une décision rapide et convaincante a permis un dénouement heureux. L'efficacité mérite être relevée : elle soulage des entreprises, donc des employés, donc des familles.

PIERROT MÉTRAILLER

Impressum
Editeur : Confédéré SA
Rédacteur en chef :
Pierrot Métrailler
Adresse : CP 216 - 1920 Martigny
Tél : 027 722 65 76
e-mail : redaction@confedere.ch
www.confedere.ch
abonnement annuel: 99.-
hebdomadaire

PAROLE AU PLR

ALLONS VOTER...

A l'heure actuelle, la plupart des gens votent par correspondance: c'est une bonne chose et cela a permis d'augmenter sensiblement le taux de participation. Le groupe libéral-radical avait d'ailleurs soutenu ce principe lorsqu'il avait plébiscité la nouvelle loi sur les droits politiques. Je ne peux cependant m'empêcher, parfois, de songer avec une pointe de nostalgie, à ces dimanches de mon enfance où nous nous rendions en famille au bureau de vote. Nous n'étions pas bien grands, mon frère et moi, mais nous aimions accompagner nos parents dans ces lieux quelque peu intimidants, accomplir ce fameux devoir civique. Nous en parlions avant et surtout pendant la file d'attente, car dans mes souvenirs, il y avait du monde, et il nous semblait que c'était un rite d'adultes important auquel nous étions associés.

A ces lointains souvenirs s'ajoutent d'autres, moins bucoliques et surtout plus déterminants dans mes choix politiques car je dois bien avouer que si je ne suis pas née dans un bastion politiquement marqué, j'ai baigné dans un milieu démocratique et ouvert à la discussion. Les fins de semaines nous offraient parfois de riches débats autour des conseils d'un certain quotidien qui, pensant peut-être que les valaisans n'étaient pas capables de raisonner par eux-mêmes, publiait en première page des bulletins de vote sur lesquels étaient inscrites les « bonnes réponses ». Je me souviens des réactions de mon grand-père qui disait qu'il fallait voter exactement le contraire. Merci grand-papa: j'ai toujours aimé cette réaction face au musellement de la pensée, voire de la parole. Certains étaient peut-être dupes, je pense cependant que la plupart savaient que ce mode de faire était dépassé, infantilisant, voire comique si l'on y réfléchit bien.

Je dois malheureusement avouer que ces derniers mois, j'ai l'impression d'être revenue de nombreuses années en arrière. Lorsque je lis les articles du même quotidien concernant la nouvelle loi sur le tourisme, longuement réfléchie et travaillée par les élus de ce canton et les professionnels, je me dis que les vieux fantômes sont de retour. Pensée unique, articles volontairement dirigés, propos virulents contre les partisans de ce projet: il est temps de réagir! Chaque citoyen doit réellement s'informer et voter en son âme et conscience, sans forcément suivre les diktats du quotidien le plus lu dans notre canton.

LAETITIA MASSY
VICE-PRÉSIDENTE DU PLRVS

LE DESSIN DE LA SEMAINE

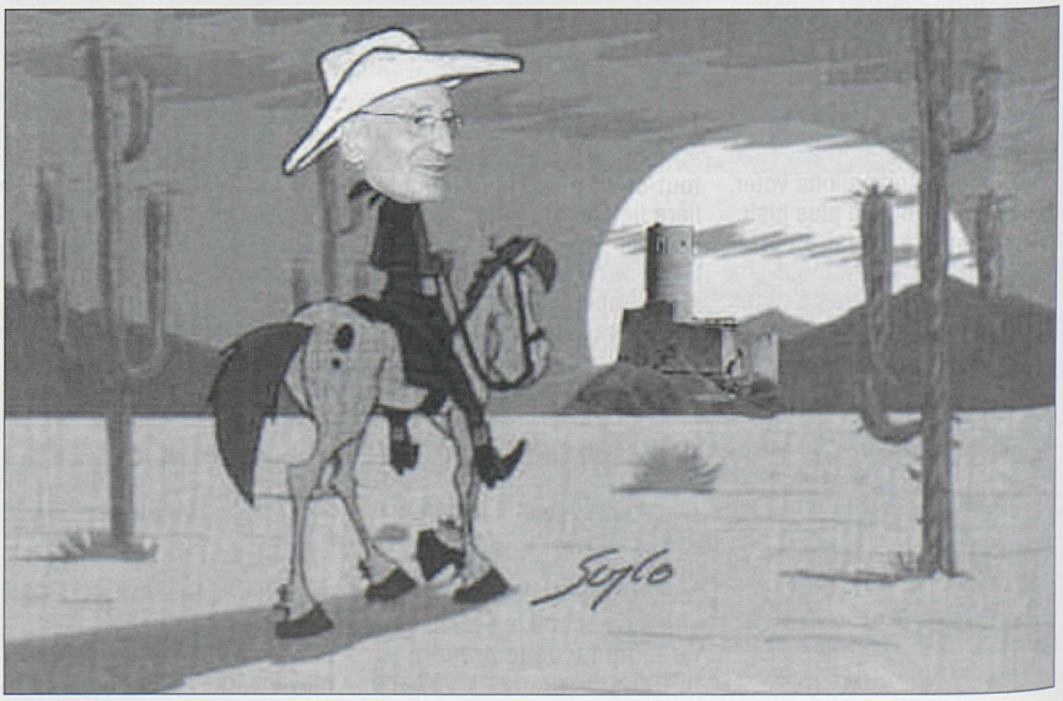

REGARD CROISÉ SUR DEUX MATERNITÉS

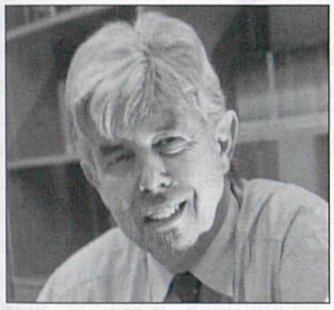

Jean-Daniel Barman

C'est l'histoire contrastée de deux jeunes femmes. Il y est question de périnatalité et de maternité difficile. L'une vit en Valais, l'autre dans le sud marocain présaharien. La narration s'accompagne de la mention « No comment ». A chacun d'écrire l'épilogue de ces deux récits.

Fin septembre, j'étais invité à intervenir dans un séminaire traitant des maternités difficiles en lien avec les dépendances. Un temps fort de la journée était consacré à une présentation clinique mettant en scène une jeune femme toxicomane enceinte et engagée dans un programme de substitution à la méthadone. Pour rendre compte de la situation de « Lydia » (prénom d'emprunt) pas moins de dix intervenant(e)s du réseau médico-psycho-social se sont exprimés. Le podium accueillait un médecin généraliste, un gynécologue, deux pédiatres, une intervenant en toxicomanies, une psychologue, une infirmière en pédiatrie, deux sages-femmes conseil et une sage-femme hospitalière. La future mère comptait sur un conjoint solide et bien engagé dans l'accompagnement. Durant les débats, les différents acteurs se sont demandés s'ils avaient disposé de toutes les compétences voulues pour gérer cette situation. Une attention particulière était vouée à la pérennisation du réseau en aval de la grossesse. Lydia a accouché, par césarienne, d'un petit garçon. Mère et enfant se portent comme des charmes.

« La seule ambulance vient de partir pour une autre intervention »

Mi-octobre, à plus de 2500 km de l'Hôpital de Sion, en zone atlantique présaharienne, une jeune femme, Naïma (prénom d'emprunt) suivie très épisodiquement par un médecin, est enceinte de plusieurs mois. Pour elle, il n'a jamais été question d'échographie. Ce soir d'octobre, elle partage un repas en famille. Soudain elle sort des toilettes turques, soutenue par sa mère. Toutes deux sont livides. Je comprends qu'il est question d'une probable fausse-couche. J'embarque les deux femmes et un oncle dans une petite voiture de location, direction le dispensaire du bled. La seule ambulance vient de partir pour une autre intervention. Le jeune médecin-assistant (peut-être simple infirmier) ne peut pas procéder à un diagnostic précis par manque total de moyens techniques. Naïma a perdu sa sœur aînée, ici même, d'une hémorragie à l'accouchement du petit Saad. Il est passé minuit. Nous empruntons une route sinueuse qui nous conduit à l'Hôpital du chef lieu de la Province.

Deux heures plus tard nous alertons son service d'urgence. L'attente est interminable. Les femmes sont éplorées. Un médecin les reçoit. A la demande de la famille, je dois intervenir car il refuse de parler arabe. La Province est berbère jusqu'au bout des soins. Je prends part au questionnaire d'anamnèse qui se déroule en français. Une échographie révèle que Naïma a perdu des jumeaux. Le lendemain matin, moyennant bakchich, elle rencontre un gynécologue pas « frais du jour ». Il procédera à une intervention, quand il le pourra. Mais, surtout, quand nous rallongerons le bakchich. Six femmes se trouvent dans la chambre, sans doute dans la même incertitude. Sur les draps en papier on peut lire le devis griffonné à l'intention de la patiente précédente. Intervention, nuitées, médicaments, le compte est bon. Au terme d'un séjour de quelques jours, Naïma, inconsolable, reprend la route du sud. Nous négocions la note finale. Demain, elle ne comptera plus que sur elle-même et s'en remettra à Dieu. Elle a, depuis, perdu la trace de son mari, pêcheur déboussolé, quelque part sur l'Atlantique.

JEAN-DANIEL BARMAN

LIBYE SUISSE 0-0

La crise que vivent les deux pays Libye et Suisse est au point mort et deux ressortissants helvétiques sont toujours retenus contre leur gré en Libye.

Le Conseil fédéral a posé un diagnostic très juste. Cette affaire n'est pas tant un problème entre deux pays qu'entre un pays, Etat de droit, et une famille de demeurés qui s'est emparée du pouvoir en Libye.

Dès lors tout dialogue est impossible.

On a beau nous expliquer le sens de l'honneur en Libye, la tradition bédouine etc. ce sont des démonstrations inutiles.

Fait-on dialoguer des juges et des mafieux, des narcotrafiquants avec la police, des terroristes avec des gouvernements, il y a des situations sans issue, celle-là en est une.

« Kadhafi c'est Amin Dada, Bokassa cette lignée de chef d'Etat ou de bande complètement déjantés... »

Kadhafi c'est Amin Dada, Bokassa cette lignée de chef d'Etat ou de bande complètement déjantés et qui ne doivent leur crédibilité qu'à d'autres chefs d'Etat cupides et sans honneur, tels Berlusconi, Sarkozy.

Heureusement la Suisse n'est plus seule, Canada, Bulgarie, Grand Bretagne sont la cible depuis peu des errements psychologiques du célèbre colonel.

Le Conseil fédéral, bien avisé, a décidé de couper les ponts avec cette famille et partant avec l'Etat libyen.

En Suisse il reste Tamoil, propriété de cet Etat, pour compenser éventuellement les ennuis financiers du clan Kadhafi. Il y a là plusieurs milliards à tirer. Tamoil a réalisé l'an passé plus de fr. 3 milliards de chiffre d'affaire.

Il reste les deux otages kidnappés.

Une plainte pour enlèvement, un mandat d'arrêt international et voilà Kadhafi confiné à vie dans son désert sous sa tente. On a bien jugé Milosevic ou Karadzic ?

Et plaignons les Libyens.

Adolphe Ribordy

ADOLPHE RIBORDY

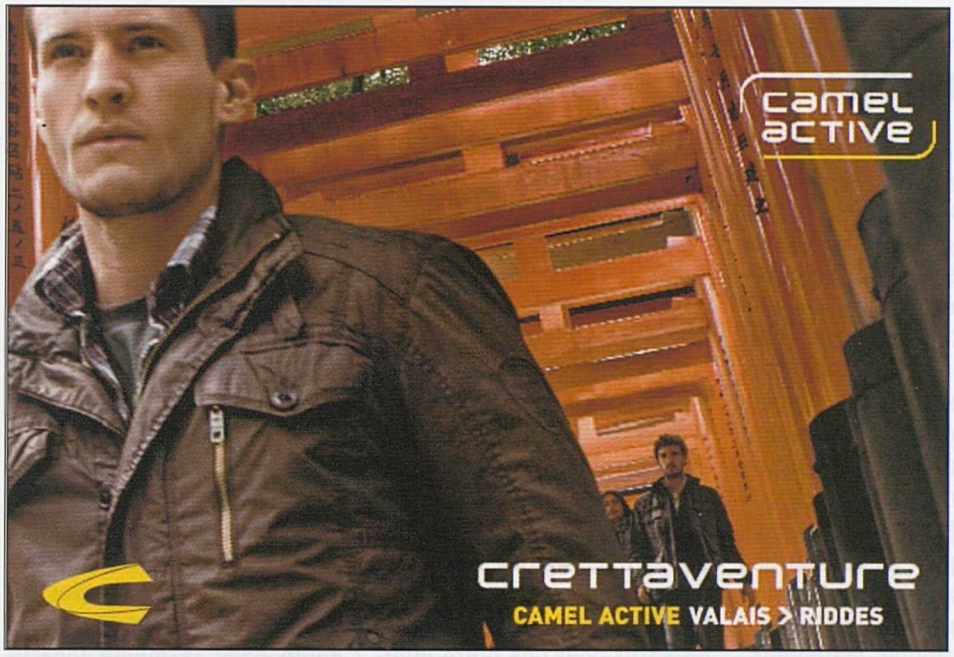

J. VOEFFRAY & FILS
POMPES FUNEBRES
Mayennets 12 1950 SION

CX PRINT.CH
1955 CHAMOSON

Petrole-Carbona SA
MAZOUT - BENZINE - DIESEL
case postale 313 - 1964 Conthey

Serge Ramuz
Directeur
079 607 67 17

La chaleur sympa

T. 027 346 52 00 - F. 027 346 52 10
E-mail sramuz@tamoil.com
Site www.petrole-carbona.ch

DOMAINE ET CAVE DU
Crêtacombe
1955 CHAMOSON-VALAIS

FABIENNE
CONSTANTIN-COMBY
VIGNERON - ENCAVEUR

TÉL. 027 306 42 19
FAX 027 306 46 44
MOBILE 079 221 00 85
www.cretacombe.ch
cave@cretacombe.ch

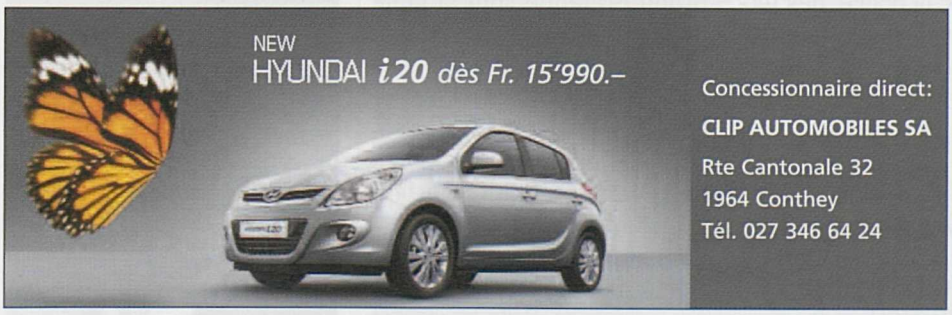

Lerjen REMORQUES

SARIS - HUMBAUR
WM MEYER - BÖCKMANN
dès Fr. 800.-

Remorques
Caravanes

Route Cantonale
Conthey-Vétroz
Tél. 027 346 12 06

UNE ENTREPRISE POUR DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES

Elaborer un plan directeur, rentabiliser vos investissements, connaître et maîtriser vos achats, combiner productivité et économies, optimiser vos outils pour augmenter votre efficacité énergétique ou plus simplement un coaching garantissant l'indépendance dans votre politique énergétique, Lider Concept vous offre une assistance de maître d'ouvrage ou d'entreprise générale.

A vos côtés tout au long du cycle de vie de vos équipements, nos activités vous permettent en tout temps de faire face à l'évolution de vos demandes tout en vous garantissant la mise à disposition de compétences pluridisciplinaires et des outils à la pointe du progrès dans les domaines tels que : l'efficacité énergétique, l'optimisation des achats et des consommations, la valorisation de votre potentiel énergétique, l'implantation d'ouvrages de production d'énergies renouvelables. Le management de l'énergie est aussi un vecteur de richesse.

Inventaire & analyse des vecteurs énergétiques

Selon des études internationales, le potentiel d'amélioration dans le domaine de la gestion des énergies est très important; dans l'industrie, en moyenne, l'efficacité énergétique d'une usine est de 41 %. Par conséquent, l'augmentation de l'efficacité énergétique est un enjeu prioritaire.

Synthèses sur le rendement des postes « énergivores » & diagnostic

La gestion des flux est donc essentielle afin d'améliorer la rentabilité de vos activités en minimisant l'énergie inefficace. Toutes les données nécessaires à l'analyse des principaux consommateurs d'énergie sont recensées; électricité, gaz, fioul, eau, vapeur, air comprimé, système de chaleur et de froid, traitement d'air et ventilation, éclairage, etc.

La maîtrise de son intensité, de sa durée et de son positionnement dans le temps conduit à une réduction considérable des frais fixes.

Plan d'actions & réalisation des pistes d'économie

La mise en évidence précise des potentiels d'économies à court et moyen terme, la présentation des investissements nécessaires pour chaque solution exposée permet des choix pertinents. La sélection des améliorations sur base de retour sur investissement rapide. Conclusion sur les axes d'actions d'économies d'énergie détectées et sur les effets des mesures proposées selon une approche énergétique, environnemental ou financier.

www.liderconcept.ch

Le PLR Monthey-Choëx
organise son traditionnel
souper de soutien
le samedi 31 octobre 2009
dès 19 heures
au Théâtre du Crochetan
Contact: marc.boissard@prodague.ch – 079 687 87 89
www.leperiscope.ch

GROUPE MUTUEL : 142 ANS DE MUTUALISME

Le drapeau de la Société de Secours mutuels de Sembrancher, crée en 1867 en même temps que la société, a été remis au Groupe Mutuel à Martigny.

En effet la société sembrancharde a rejoint, il y a une dizaine d'années le troisième groupe d'assurances maladie de Suisse.

Il était dans l'ordre des choses que le drapeau rejoigne le siège central.

C'est la société de musique l'Avenir qui gardait précieusement l'étendard cette société. Rappelons-le l'Avenir a fêté au mois de mai de cette année son centième anniversaire.

Pour la récompenser d'avoir pris soin du drapeau pendant tout ce temps le Groupe Mutuel a offert l'armoire à drapeaux qui accueillent désormais drapeaux de l'Avenir et étendard du centième anniversaire

Lors d'une petite cérémonie le drapeau a été remis à la direction du Groupe Mutuel. On y lit : « Celui à qui la santé facilite le travail doit venir en aide à son semblable visité par la maladie, 1867-1901 » et au verso : « Secours Mutuel de Sembrancher avec les armoiries de Sembrancher et du Valais. »

La direction du Groupe Mutuel, emmené par M Pierre-Marcel Revaz directeur général l'a reçu par le comité de la Fanfare l'Avenir.

de gauche à droite : MM. Lambert Bessard, Pier-Angel Piasenta, Thierry Bessard, président de l'Avenir, Daniel Overney, Laurence Wyss, Pierre Marcel Revaz et Patricia Richard.

Le parti radical de Nendaz vous invite à son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le:

MERCREDI 4 NOVEMBRE 2009 À 20 H
À LA SALLE DE GYMNASTIQUE
DE L'ÉCOLE DE BRIGNON

ORDRE DU JOUR :

1. Mot de bienvenue
2. PV de la dernière assemblée générale
3. Rapport de nos élus
   Conseil communal
   Grand Conseil
   Conseil national
4. Rapport du comité PLR Valais
5. Votations
   Initiative anti-minarets
   Loi sur le tourisme
6. Divers

Verre de l'amitié

MM Georges Tavernier, Président du PLR Valais et **Jean-René Germanier,** Conseiller national seront présents lors de cette soirée et interviendront sur différents points de l'ordre du jour.

Au plaisir de vous rencontrer nombreuses et nombreux pour cette assemblée générale et réunion d'information.

Avec nos meilleures salutations.

Le comité du PLRN

Cette publication fait office de convocation

LA GUERRE CIVILE EST PROCHE

Au printemps 1840, l'obstination des réactionnaires et l'incapacité des commissaires fédéraux à concilier les protagonistes conduisent à l'affrontement des deux gouvernements.

L'ouverture, par le gouvernement réactionnaire de Sierre, d'un deuxième point de vente de sel à Evolène, seule commune du dizain d'Hérens fidèle au gouvernement de Sion, met le feu aux poudres ; l'interdiction de la vente du sel concurrent par le gouvernement libéral de Sion, fort de sa souveraineté relative à la régale du sel, déclenche une sanglante bagarre entre les adeptes des deux Gouvernements rivaux ; de plus, une équipée des Haudères, adeptes de la Constitution de 1815, sème la terreur dans Evolène trois jours durant ; le président Favre s'enfuit pour échapper aux sévices, quant aux Evolénards, ils sont contraints, sous la menace, à renoncer à la Constitution libérale du 3 août 1839.

Le 27 mars 1840, le Gouvernement légal de Sion ordonne une mobilisation générale pour prendre Evolène sous sa protection et nomme une commission militaire dans le but « d'obtenir honorable et entière satisfaction » ; Maurice Barman préside le Conseil de guerre et au soir du 30 mars Sion est déclarée en état de siège.

« Maurice Barman préside le Conseil de guerre et au soir du 30 mars Sion est déclarée en état de siège. »

Du côté Haut-valaisan, le président du Conseil de guerre, Alexis de Werra, ordonne, le 25 mars, la mobilisation de tous les hommes aptes à porter les armes ; par ailleurs le grand-bailli Maurice de Courten informe le Vorort que la population haut-valaisanne « provoquée et ulcérée, se lèverait en masse et se défendrait à outrance ».

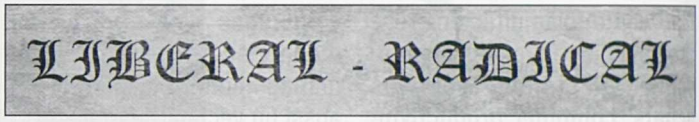

Malgré une dernière tentative de Mgr Roten pour réconcilier les deux parties, il reste que l'intransigeance du Haut Valais et ses revendications inacceptables comme le partage de la Caisse de l'Etat et de l'arsenal, ou la question religieuse, ainsi que l'incapacité du Vorort à régler la question valaisanne, rendent inéluctable un affrontement. Quelque 7 à 8'000 Bas-valaisans sous les ordres de Maurice Barman vont affronter moins de 4'000 Haut-valaisans commandés par le comte Louis de Courten. Les premiers affrontements ont lieu au petit matin du 1er avril, mais après quelques échauffourées du côté de Bramois, à Grimisuat et à St-Léonard, c'est la déroute pour les troupes haut-valaisannes qui se retirent en complet désordre.

Le 5 avril, à Tourtemagne, les délégués des dizains de Rarogne, Viège et Brigue signent leur soumission. Le 7 avril, une délégation du Gouvernement libéral de Sion reçoit les délégués des dizains orientaux et, magnanime, le président Maurice Barman leur assure que le Bas-Valais ne fera pas usage de contrainte à leur égard et leur propose de choisir la séparation ou l'adoption de la charte du 3 août 1839.

La semaine prochaine nous verrons que les esprits se calment... pour quelque temps.

ROBERTGIROUD

IL Y A 75 ANS

LE CONFÉDÉRÉ
ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES :

Faits divers

Accidents d'autos

Lundi vers une heure un accident d'auto est survenu à l'entrée du village de Saxon : deux voitures, l'une appartenant à M. Burgener, dentiste à Martigny, l'autre à M. Cottagnoud, de Saxon, sont entrées en collision. Le choc fut assez violent, mais il n'a causé que des dégâts matériels qui sont assez importants.

A Uvrier également, il y eut collision entre deux machines, mais aucun accident de personnes.

Un enfant tombe d'une terrasse

Samedi après-midi, un grave accident est survenu à la rue de la Gare, à Sion ; un enfant de trois ans, le petit Robyr Wyss, est tombé d'une terrasse sur la rue, et dans sa chute il s'est fracturé le crâne et les deux bras. Malgré la gravité de son état, on ne désespère pas de le sauver.

Vernayaz

Accident du travail.- Vendredi, vers 17 heures, un ouvrier, M. Lettingue, qui s'était rendu à la forêt, non loin de Vernayaz, pour couper du bois, s'est fait une grave blessure à la jambe. Sa hache a glissé sur un tronc, a fendu son soulier, lui a coupé un tendon et ouvert une artère.

Il a reçu les soins du Dr de Werra, et a été transporté à la clinique de Martigny.

CONFÉDÉRÉ, 30 OCTOBRE 1934

PHOTOTHÈQUE

Peu de précisions sur la photo parue la semaine dernière, si ce n'est qu'on reconnaît Léonard Gianadda. Il discourt probablement lors de l'inauguration d'une de ses expositions à une date inconnue de la rédaction.

Les vendanges ne sont pas toujours source de joie. Cette photo est tirée de la photothèque du *Confédéré*. Si vous avez une anecdote à nous raconter sur ce sujet, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Confédéré
Case postale 216
1920 Martigny
Fax : 027 722 49 18
composition@confedere.ch

DU MARBRE AU CŒUR DES ALPES

Les éditions faim de siècle présentent officiellement leur dernier livre « Du marbre au cœur des Alpes, histoire de la carrière de Saillon » d'Henri Thurre ce 30.10 à 17 h à la maison Stella Helvetica à Saillon avant le vernissage de l'exposition réalisée par H. Thurre en collaboration avec la commune, la Société de développement, les Amis du marbre de Saillon et la Médiathèque Valais-Martigny. Fascinant matériau, le marbre évoque de prime abord les plus belles réalisations de l'Antiquité.

Entrée des galeries aujourd'hui. Les personnages donnent un bon rapport des dimensions moyennes. (photo : Henri Thurre)

Le Valais, eldorado éphémère d'explorateurs en tout genre, réservait en ses roches une belle surprise. *« Hanté depuis ma plus tendre enfance par la vue de ces cavités béantes sur le flanc de la Grand Garde, j'ai attendu ma retraite pour tenter d'élucider l'énigme de cette carrière abandonnée ».* Pendant plus de trois ans, Henri Thurre a mené l'enquête, accumulant informations et documents inédits sur l'histoire et la légende de cette carrière et de ses marbres. Dans cet ouvrage, il retrace méticuleusement les avatars d'une industrie toujours en sursis, les techniques et leurs évolutions, le monde des entrepreneurs et des ouvriers dans un canton toujours en quête de débouchés. De Paris à Aix-la-Chapelle, d'églises locales en villas indigènes, il inventorie tous les usages d'un marbre aux mille facettes.

A côté de ce livre une version de travail plus imposante a été déposée à la Médiathèque Valais-Sion à la disposition des lecteurs.

CINÉMA

SIERRE www.cinesierre.ch

Bourg 027 455 01 18
Michael Jackson's this is it : 30.10 et 03.11 à 20 h 30 ; 31.10 à 17 h 30 et 20 h 30 ; 01.11 à 15 h, 17 h 45 et 20 h 30 ; 2.11 à 14 h 30 et 20 h 30, 10 ans, vo sous-titrée fr. / Exploration du Monde : La Mongolie, les fils du Vent, 02.11 à 14 h 30 et 20 h 30.

Casino 027 455 14 60
Le Petit Nicolas : 30.10 à 18 h et 20 h 30 ; 31.10 à 15 h 30, 18 h et 20 h 30 ; 02-03.11 à 20 h 30, 7 ans

SION www.cinesion.ch

Arlequin 027 322 32 42
Mission-G : 30-31.10 à 15 h 30 ; 01.11 à 15 h, 7 ans. /Michael Jackson's This is it : 30-31.10, 01.11 à 17 h 30 et 20 h 30; 02.11 à 20 h 30, 10 ans, vo sous-titrée fr. / Exploration du Monde: La Mongolie, Les fils du vent, à 14 h 30 et 20 h 30.

Capitole 027 322 32 42
Le Petit Nicolas : 30-31.10 à 15 h 15, 17 h 45 et 20 h ; 01.11 à 14 h 30, 17 h et 20 h ; 02-93.11 à 20 h, 7 ans

Les Cèdres 027 322 15 45
Lucky Luke : 30.10 à 16 h 15, 18 h 15 et 20 h 15 ; 31.10 à 15 h, 17 h, 19 h et 21 h ; 01.11 à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15 et 20 h 15 ; 02-03.11 à 20 h 15, 10 ans.

Lux 027 322 15 45
Micmacs à tire-larigot : 30-31.10 à 16 h, 18 h 30, 20 h 45 ; 01.11 à 15 h 30, 18 h et 20 h 45 ; 02-03.11 à 20 h 45, 12 ans.

MARTIGNY www.cinemartingy.ch

Casino 027 722 17 74
Michael Jackson's This is it : 30-31.10 à 15 h 30 et 20 h 45 ; 01.11 à 14 h, 16 h 30 et 20 h 45 ; 02-03.11 à 20 h 45, 7 ans. Vo sous-titrée fr. / Jusqu'au bout du possible : 30-31.10 à 18 h 30 ; 01.11 à 19 h, 7 ans. Documentaire de Christian Berrut sur le Martignerain David Max.

Corso 027 722 26 22
Fame : 31.10 et 01.11 à 16 h 15, 7 ans. / Lucky Luke : 30.10 à 18 h ; du 31.10 au 03.11 à 18 h 45, 10 ans. / Le Petit Nicolas : 30.10 à 15 h 30 et 20 h 30 ; 31.10 et 01.11 à 14 h et 21 h ; 02-03.11 à 21 h, 7 ans.

MONTHEY www.cinemonthey.ch

Monthéolo 024 471 22 60
Micmacs à Tire-Larigot : 30.10, 02-03.11 à 20 h 30 ; 31.10 à 17h et 20 h 30 ; 01.11 à 14 h 30, 17 h et 20 h 30, 10 ans.

Plaza 024 471 22 61
Le Petit Nicolas : 30-31.10 et 01.11.09 à 14 h 30, 7 ans. / Lucky Luke : 30-31.10, 01-02.11, à 19 h, 7 ans. / Michael Jackson's This is it : 30-31.10, 01.11, à 16 h 30 et 21 h; 02.11 à 21 h, 10 ans, vo sous-titrée fr.

AGENDA

Sion : 3.11, 20 h 15, Théâtre de Valère, « Le Château » d'après Franz Kafka. Cie Pasquier-Rossier. www.theatredevalere.ch

Sierre : 5-6-7.11 à 20 h, 8.11 à 18 h, Caves de Courten, « On y sera ! ». Sarah Barman et Célina Ramsauer. Réserv. 079 379 14 50, sarzouc11 @bluewin.ch

Martigny : 1.11, 17 h, Fondation Louis Moret, concert du Trio Gabriel Rivano, Argentine. Réserv. 027 722 23 47.

Vidondée Riddes : 6-7.11, 21 h, concert Mnémosyne avec Emilie et Céline Troillet chant et clavier et Florent Bernheim, guitare. Pop rock acoustique restauration des 19 h 30. Réserv. 027 307 1 307.

Martigny : 31.10 (vernissage 17 h)-6.12.09, Fondation Louis Moret, expo des œuvres de François Pont, gravure, dessin. Ouverture ma-di, 14 h – 18 h.

Martigny : 02.11, Musée des Sciences de la Terre : 26.10. 20 h, cours En sciences de la Terre : Les Roches II : Les Roches cristallines, Réserv. 027 723 12 12.

Sion : 5.11, 18 h 15, Médiathèque Valais-Sion, Bouche à Oreilles : Confessions des lieux disparus de Bessa Myftiu, lecture. Elina Duni, accompagnement musical.

Théâtre : 8-9.11, 20 h 30, au Martolet à St-Maurice, "Secret de Famille" avec Michel Sardou. Réserv. 024 485 40 40, location@martolet.ch

MARTIGNY- UNIPOP

2.11 à 20 h, l'Hôtel de Ville de Martigny, conférence organisée par l'UNIPOP Martigny : « Au pays d'Outre-Rhône : Dorénaz, entre Histoire et Légende » Dr En droit, ancien Juge au Tribunal fédéral. C. Rouiller vient également de publier un livre sur son village natal Dorénaz. C'est la peinture de la vie sociale de ce village, racontée dans son livre, que le conférencier fera vivre l'espace d'une soirée.

***

BB13 * - CONCERT

Concert annuel du Brass Band 13 Etoiles le 31.10 à 20 h 15 à la Halle Polyvalente de Châteauneuf-Conthey. Participation de deux formations du BB13*, de ses deux directeurs en résidence Carole Rudaz et Géo-Pierre Moren et du directeur invité, James Courlay, soliste international de tuba qui interprètera également deux pièces. Les jeunes musiciens de la formation B donneront le coup d'envoi.

ENERGIE RENOUVELABLE : LE VENT

Les installations éoliennes utilisent l'énergie cinétique des masses d'air qui se déplacent pour faire tourner des hélices.
L'énergie mécanique ainsi créée est ensuite transformée en énergie électrique grâce à un générateur.
D'une puissance de 28 kW, la première centrale éolienne suisse, a été mise en service en 1986 près de la ferme Soolhof (Langenbruck).
En 2007, la Suisse comptait plus de 30 installations, qui produisent ensemble quelque 14 giga wattheures (GWh) d'électricité éolienne.
D'autres grandes installations ont été construites à Collonges (VS), à Entlebuch (LU) à Andermatt (UR), à Martigny (VS).
Aux quatre coins de la planète, l'énergie éolienne a le vent en poupe: le parc éolien mondial affiche un taux de croissance global de l'ordre de 20%.
En Suisse, l'énergie éolienne dispose également d'un large potentiel, puisque d'ici 2030, quelque 600 GWh de courant pourraient être produits annuellement par des installations conformes aux exigences strictes du Concept d'énergie éolienne pour la Suisse. Les sites idéaux se trouvent sur les hauteurs du Jura, mais également dans les Alpes et sur le plateau occidental.
Si l'énergie éolienne n'a plus à faire ses preuves sur les plans économique et environnemental, la planification de parcs d'éoliennes est toutefois souvent freinée par des oppositions et des recours divers.
L'OFEN a confié la mise sur le marché à Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse. Cette dernière propose aux maîtres d'ouvrages, aux planificateurs et aux autorités des conseils et des réponses précises à la planification de la démarche, la communication et les lieux d'implantation et peut leur apporter un soutien financier.
En Suisse, les conditions préalables pour l'énergie éolienne sont moins bonnes que dans certains pays nordiques
Des sites exposés à des vents réguliers sont plutôt rares et la densité de la population en Suisse ne permet guère d'ériger de grands parcs à éoliennes. La plupart des sites potentiels se trouvent dans l'arc jurassien, dans les cantons du Jura, de Berne, de Neuchâtel et de Vaud.

Points forts

Production de courant sans CO2
Energie renouvelable
Potentiel inépuisable de l'énergie primaire
Bonne acceptation du point de vue de la politique énergétique
Technologie standardisée applicable

Points faibles

Relativement peu de sites adéquats en Suisse
Pas de sites pour de plus grands parcs à éoliennes

Pour tirer un profit maximal, il faut construire des champs d'éoliennes.

En raison d'installations isolées, coûts de revient plus élevés que dans des parcs à éoliennes
Mauvaise acceptation de la part de la protection du paysage et du Patrimoine suisse

Parc éolien: le Jura vaudois convoité

Romande Energie et les Services électriques de la ville de Zurich souhaitent implanter une quarantaine d'éoliennes dans le Jura vaudois et neuchâtelois
Un total d'environ 240 millions de francs sera investi dans ce projet, ont indiqué les deux entreprises électriques au mois de juin 2009.
Romande Energie Renouvelable détiendra 60% du consortium et ewz 40%. La mise en fonction des installations pourrait intervenir à l'horizon 2013.
Le parc éolien se situera sur les communes vaudoises de Provence, Romairon, Fantanezier et du Val-de-Travers, dans le canton de Neuchâtel. Il devrait produire à terme 160 millions de kilowattheures (kWh) par an, soit l'équivalent de la consommation de près de 45 000 ménages.
Si les propriétaires donnent leur accord, suivront des études d'impact sur l'environnement ainsi que de viabilité économique Si elles s'avèrent concluantes, il y aura une mise à l'enquête et là d'éventuelles oppositions. «

Toujours plus de vert

Pour Romande Energie, il s'agit du deuxième projet de parc éolien, après celui de Sainte-Croix Le groupe s'est fixé l'objectif de produire 250 à 300 millions de kWh d'électricité grâce aux nouvelles énergies renouvelables d'ici 2020-25.
De son côté, Ewz vise un approvisionnement annuel en énergie éolienne de 100 à 200 millions de kWh, soit de 3 à 6% de la quantité de courant qu'elle distribue actuellement.
Ewz est également membre de la société Energie naturelle Mollendruz SA aux côtés de quatre communes du pied du Jura et d'Yverdon-les-Bains.

Conclusion

Parmi les énergies renouvelables, l'éolien a le vent en poupe si l'on ose l'expression ! D'abord parce que c'est une énergie ancienne et naturelle N'a-t-on pas fait naviguer les bateaux, tourner les moulins avec cette énergie.
Ensuite parce que la création de parcs éoliens permet de quantifier cette énergie.
Enfin parce que les sociétés qui sont actives dans la production d'énergie trouvent là des réalisations à leur mesure comme le fut autrefois la construction des barrages et des usines hydroélectriques.

Ry

La Plaine du Rhône est un site favorable aux éoliennes.

ENERGIE RENOUVELABLE : LE SOLEIL

La puissance du soleil est prodigieuse: dans notre pays, elle représente quelque 40 000 milliards de kilowattheures, soit l'équivalent de 220 fois la consommation énergétique totale en Suisse.

A ce jour, plus de 40 000 installations solaires et quelque 350 000 m2 de capteurs solaires (chauffage de piscines exclu), exploitent déjà cette source d'énergie gratuite. 1800 installations photovoltaïques en réseau et d'innombrables installations en îlot, avec une puissance installée de 21 000 kilowatts peak et une surface d'environ 170 000 m2, transforment le rayonnement solaire en électricité.

De quoi produire l'équivalent d'environ 0.4% de nos besoins en chaleur et 0.04% de nos besoins d'électricité.

Au total, la surface de toits dont nous disposons s'élève à 400 millions de m2. Cette surface permettrait à la Suisse de produire, grâce au soleil, un tiers de ses besoins de chaleur et un tiers de ses besoins d'électricité !

Pas de crise pour le marché du solaire

Les carnets de commandes sont bien remplis dans la branche du solaire. Ainsi, le photovoltaïque affiche une croissance de 31% (14 500 kWc) par rapport à 2007. Dans ce domaine, les effets positifs de la RPC (rachat au prix coûtant de l'électricité injectée) se font encore sentir, et sont complétés par les programmes d'encouragement instaurés au niveau cantonal et fédéral dans le cadre des plans de relance. Les chiffres pour 2009 devraient donc avoisiner ceux de 2008.

Pourtant, en Suisse, un large potentiel reste inexploité. Ainsi, à titre d'exemple, l'an passé en Allemagne, 1'300'000 kilowatts ont été installés, soit 18 fois plus par habitant que dans notre pays !

Peu de secteurs peuvent se targuer d'offrir un tel potentiel de développement, et ce d'autant plus que le soleil, qui offre chaque jour 10'000 fois plus d'énergie que le monde n'en consomme durant la même période, est loin d'être épuisé. Le photovoltaïque ne se contente pas seulement d'être une énergie « greentech », il propose aussi une fiabilité à toute épreuve. En effet, une fois installés, les panneaux solaires produiront de l'électricité durant au moins 30 ans et quasiment sans entretien.

Les panneaux photovoltaïques sont également très résistants. Ainsi, suite aux orages de grêle qui ont parcouru récemment le pays, pratiquement aucune installation n'a été endommagée.

Les panneaux vendus sur le marché subissent en effet des tests spéciaux afin de mesurer leur résistance à la grêle. Pour ce faire, des grêlons de 25 mm de diamètre sont envoyés à une vitesse de 23 m/s vers 11 points d'impact prédéfinis.

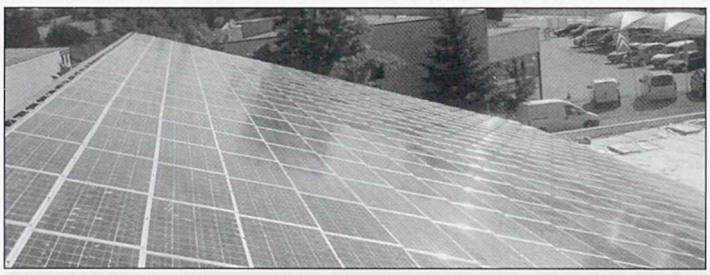

Les panneaux solaires doivent fleurir.

Le principe de l'énergie Photovoltaïque

L'énergie photovoltaïque résulte de la transformation de la lumière solaire en électricité au moyen de cellules en silicium reliées entre elles et constituant un panneau solaire. Pour une utilisation domestique, l'adjonction d'un onduleur s'impose pour convertir le courant continu obtenu en courant alternatif Il est possible de stocker l'électricité sur un système de batteries essentiellement en site isolé, mais le meilleur stockage reste le réseau et ce système est désormais en vigueur.

Le photovoltaïque

Le concept de photovoltaïque présente de nombreux atouts: Sa haute fiabilité du fait qu'il ne comporte pas de pièces mobiles.

Sa grande souplesse d'utilisation grâce au caractère modulaire des panneaux photovoltaïques. Les systèmes peuvent être ainsi dimensionnés pour des applications allant du milliWatt au mégaWatt.

Son coût de fonctionnement limité vu l'entretien réduit et les frais très faibles en terme de combustible, de transport et de personnel qualifié.

Ses qualités écologiques : non polluant, silencieux, pas de dépendance sur des produits

Aujourd'hui de nombreux spécialistes mais aussi des artisans traditionnels se sont formés pour installer cette énergie idéale.

Toutes les variantes : panneau hybride PVT (photovoltaïque et thermique), panneau photovoltaïque classique (production électricité) et panneau thermique (production eau chaude) sont possibles pour tous les besoins.

Conclusion

Le volontarisme qui a conduit à la construction des grands barrages hydroélectriques serait le bienvenu pour accélérer l'utilisation de l'énergie solaire.

La Suisse pourrait presque devenir autonome avec les autres productions d'énergie propre.

Mais la balle n'est pas seulement dans le camp des communautés publiques qui ont, en ce domaine, légiféré et subventionné. Mieux elles installent des panneaux solaires sur leurs bâtiments..

La balle est aussi dans le camp des particuliers qui construisent et rénovent.

Un défi à relever.

RY

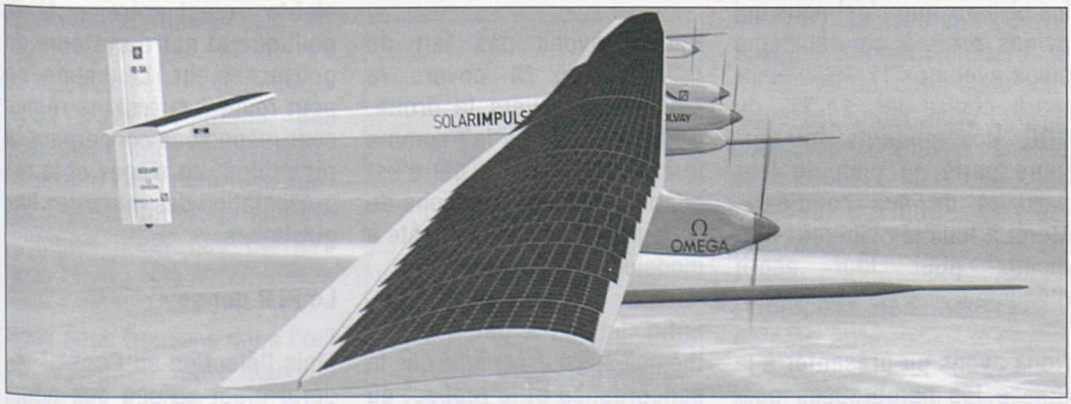

L'énergie solaire fait aussi voyager.

40'000 EMPLOIS GRÂCE À L'INNOVATION

Les Libéraux-Radicaux veulent que la Suisse reste leader mondial en matière d'innovation. La Suisse est actuellement très bien placée au niveau mondial. Tout le défi est de rester dans la « champions league ». C'est essentiel, car lutter pour l'innovation c'est lutter pour nos emplois, notre bien-être et notre pouvoir d'achat. L'Assemblée des délégués du PLR.Les Libéraux-Radicaux a adopté une stratégie ambitieuse pour l'innovation qui permettra de créer jusqu'à 40'000 emplois en Suisse. Cette stratégie s'ajoute à celle sur les marchés financiers adoptée en juin dernier. Le PLR fera d'autres propositions de réformes durant les prochains mois. Le but est clair : créer 200'000 emplois en Suisse d'ici à 2015. C'est possible si nous avons le courage d'entreprendre les réformes nécessaires. Les Libéraux-Radicaux le veulent et ils s'engagent.

Les jeunes entrepreneurs étaient à l'honneur à Stans.

Notre pays est à la pointe mondiale en matière d'innovation. L'important est que cela soit encore le cas dans 20 ans. Pour cela notre pays doit se battre et entreprendre les réformes qui lui permettront de mieux encore stimuler la création d'entreprises et leur engagement dans l'innovation. Se battre pour l'innovation c'est se battre pour que l'économie suisse reste compétitive au niveau mondial et que notre pays continue de créer des emplois et d'assurer son bien-être. C'est donc un défi essentiel. PLR.Les Libéraux-Radicaux a adopté sa stratégie pour l'innovation lors de son Assemblée des délégués tenue à Stans (NW).

Le conseiller fédéral élu Didier Burkhalter a déclaré: *« La Suisse est un des pays les plus innovants de la planète et le pays le plus innovant d'Europe. La question fondamentale qui nous est posée n'est donc pas de savoir comment atteindre ce sommet, mais de définir comment y rester. »* Il faut notamment consolider la chaîne de l'innovation et développer l'ouverture internationale de la Suisse. Cela implique de renforcer la recherche fondamentale, de promouvoir les partenariats des hautes écoles avec les pays émergents et de poursuivre l'intégration de la Suisse dans les programmes de recherche européens. Le conseiller national Ruedi Noser a aussi souligné l'importance centrale de l'innovation du point de vue d'un entrepreneur. Le PLR dispose désormais d'une stratégie de l'innovation pour la Suisse ambitieuse et cohérente qui permettra de créer 40'000 emplois.

Avec ces réformes ajoutées et celles qu'il propose dans les autres domaines, le PLR entend créer 200'000 nouveaux emplois d'ici à 2015.

Le PLR a aussi remis pour la 7e fois ses Prix-PME. Ils ont été attribués à 13 entreprises particulièrement innovantes dans le domaine de l'environnement. Le PLR entend ainsi montrer le dynamisme de notre tissu de PME suisses et l'importance des investissements et de l'innovation du secteur privé pour la protection du climat et de l'environnement. Les prix ont été remis aux entrepreneurs par le président la Confédération Hans-Rudolf Merz et par le conseiller fédéral Didier Burkhalter. Le PLR a également pris congé du conseiller fédéral Pascal Couchepin. Le président du Parti Fulvio Pelli a souligné ses qualités d'homme d'Etat, relevant que, pendant ses 40 années de politique active, Pascal Couchepin avait toujours su placer les intérêts supérieurs de la Suisse et de ses habitants au premier plan. Il a également salué ses grandes qualités de gestion des crises et son courage politique. L'Assemblée a encore été dynamisée par la présentation de 5 projets de mini-entreprises formés par des élèves d'écoles participant au programme Youg Enterprise Switzerland http://www.young-enterprise.ch

PLR

MESSAGE DE FULVIO PELLI

En juin dernier, j'exhortais notre parti à agir pour maintenir son 2e siège au Conseil fédéral en citant le sage appel de Confucius: "Dans le calme réside la force !" Et c'est exactement ce que nous avons fait au cours des dernières semaines, avec succès:

Nous nous sommes montrés décidés: Alors qu'on voyait des délégués du PDC critiquer la stratégie de leur propre parti à la télévision, nous nous sommes montrés unis. Tous les sympathisants PLR ont répété haut et fort, à tous les niveaux que c'est nous qui avions droit à ce deuxième siège avec nos 17,7% d'électeurs contre les 14,5% du PDC. Nos militants ont toujours parlé en bien de leur parti et de ses candidats. Merci à tous les Libéraux-Radicaux pour leur esprit d'équipe !

Nous avons pu présenter à la Suisse les nombreuses personnalités exceptionnelles que nous comptons au sein du PLR.

Nous n'avons pas fait de concessions. Ni envers la gauche, ni envers la droite. Nous n'avons pas fait comme le candidat du PDC qui s'est adapté aux revendications de la gauche, comme de la pâte à modeler.

Enfin, le PLR a défendu des thèmes aussi essentiels que la concordance et le respect dû aux minorités. Dans un monde qui tourne de plus en plus vite, la Suisse a besoin d'un cadre stable : c'est notre système politique et notre système de gouvernement. Le calme ne peut revenir que si les règles sont respectées concernant la répartition des sièges et la représentation des minorités linguistiques.

Le PLR gagne

Mais l'élection au Conseil fédéral n'est qu'une des nombreuses victoires du PLR au

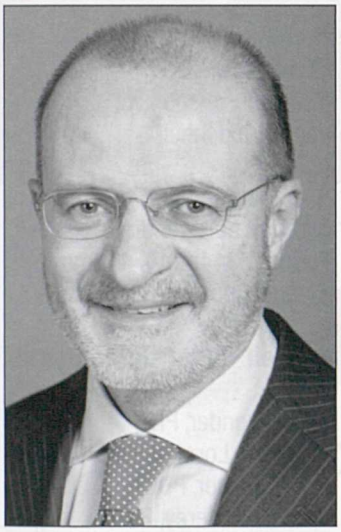

Fulvio Pelli

cours des deux dernières années. Nous nous sommes engagés avec toute notre énergie et avec cohérence pour une Suisse libérale. Citons la reconduction de la voie bilatérale, l'accord de libre-échange avec le Japon, l'équilibre des comptes 2009 de la Confédération malgré des circonstances très difficiles - merci au président de la Confédération Hans-Rudolf Merz ! Car rappelons que pendant ce temps les USA s'endettaient à hauteur de 10% de leur PIB ! - Les premiers pas en faveur d'une déduction des frais de garde qui soulagera les parents. Notre parti a aussi gagné des élections. Pas partout. Mais nous avons remporté d'importants scrutins à Schaffhouse, en Valais, à Neuchâtel, à Lucerne ou encore à Glaris.

Le travail continue

Le succès est un aiguillon - notre travail continue: pas seulement parce que les élections sont dans deux ans, mais aussi parce que la crise économique n'est pas derrière nous !

Nous nous trouvons dans l'œil du cyclone, une nouvelle phase va s'ouvrir, que nous espérons moins rude. Mais la crise est aussi une opportunité pour réaliser d'importantes réformes - c'est une chance pour notre pays et pour la politique libérale-radicale. La Suisse ne pourra utiliser cette chance que s'il elle peut s'appuyer sur un pôle libéral fort - moteur pour les réformes. Les choses sont claires: nous ne voulons pas seulement gagner les élections 2011 : nous voulons y obtenir 20% des voix environs. C'est seulement ainsi que la Suisse retrouvera assez de stabilité et un pôle libéral-radical assez fort.

« L'homme qui déplace une montagne commence par déplacer les petites pierres »

Grâce à une politique libérale-radicale, la Suisse restera à la pointe mondiale dans les prochaines années. Nous proposons des réformes : notre stratégie pour les marchés financiers de juin, notre stratégie pour l'innovation adoptée aujourd'hui. D'autres projets suivront dans d'autres secteurs jusqu'en 2011. Avec ces réformes, nous pourrons créer 200'000 nouveaux emplois en Suisse d'ici à 2015.

Réformer la Suisse

Nous voulons une politique qui rendra la Suisse plus attrayante pour les entreprises. Nous voulons une ouverture économique et des accords de

l'AD Suisse c'est aussi l'occasion de rencontre entre délégués du Haut et du Bas Valais.

libre-échange avec la Chine et l'Inde, et aussi avec des pays du contient américain. Nous voulons des réformes dans le domaine social, nous voulons une révision de l'AI qui supprime les mauvaises incitations. Nous combattrons de nouvelles législations comme l'ordonnance sur la garde d'enfants. « Plus il a de lois, plus un peuple est pauvre » disait Lao Tseu il y a 2500 ans. Le PLR ne veut pas de nouveaux programmes conjoncturels ruineux : il veut des réformes en profondeur comme la TVA la plus simple et la plus basse d'Europe, une déclaration d'impôt simplifiée, ou encore la suppression du droit de timbre. A ceux qui se moquent de ces vastes projets, nous répondons par l'exemple avec la correction automatique de la progression à froid: grâce à un engagement sans faille, nous avons réussi à imposer cette réforme en un an et à économiser aux contribuables un demi-milliard de francs par an. Cette ligne politique est importante. Elle ne nous crée pas d'amis dans les autres partis. Mais elle nous distingue des autres et c'est bien ainsi.

Déplaçons des montages : objectif 20%

Nous voulons convaincre 20% des électeurs. C'est une tâche herculéenne. Mais nous pouvons atteindre ce but. Alors ici aussi, retenons la sagesse de Confucius: « L'homme qui déplace une montagne commence par déplacer des petites pierres ». 20% c'est une haute montagne ! Alors commençons tout de suite à déplacer des petites pierres. Chacun des 750 jours qui nous séparent des élections fédérales est un jour de campagne. Motivons nos sympathisants à devenir nos électeurs. Chaque discussion de chacun d'entre vous avec la population est une campagne électorale. Chaque affiche posée, chaque flyer distribué contre l'initiative anti-minarets ou contre l'initiative pour une interdiction des exportations est une campagne électorale. Deux ans avant les élections fédérales et un mois après l'élection de Didier Burkhalter, je vous lance cet appel: Engageons-nous avec passion pour notre politique libérale-radicale! Engageons-nous avec passion dans notre rôle de force de projets pour notre pays, si unique! Enthousiasmons nos sympathisants, actuels ou nouveaux. Ainsi en 2011 nous convaincrons 20% des électeurs et la Suisse restera à l'avenir à la pointe mondiale!

FULVIO PELLI,
PRÉSIDENT DU PARTI

EN ROUTE VERS LES 150 ANS (7)

2 janvier 1861 : cette date marque l'entrée dans l'histoire de notre journal. Le Confédéré paraît sans interruption depuis ce mercredi du 19ème siècle. En 2011, nous fêterons notre 150ème anniversaire dans le cadre de la Foire du Valais. Pour cheminer vers cet événement, le Confédéré vous propose de revisiter son histoire au rythme d'une page par mois. De 5 ans en 5 ans, nous remonterons le temps. Septième étape : 1976, 115ème année de vie du Confédéré.

Le mardi 6 janvier 1981, le numéro 1 titre « Un Valais industriel » et le vendredi 31 décembre le numéro 97 s'ouvre sur « 1976, c'est fini ». L'année 1976 s'écoule au rythme des numéros bihebdomadaires. Le Fed au féminin donne une place privilégiée aux femmes, ce n'est pas moins de 6 séries de pages spéciales qui ponctuent l'année. Autre originalité, l'apparition d'une touche colorée en une lors des numéros spéciaux à destination de Monthey. Le mot de la section apparaît 5 fois sur un fond vert. Sierre possède également quelques numéros spéciaux. La rubrique « En direct avec » donne régulièrement la parole à des plumes alertes : Edouard Morand, Jean Vogt, Aloys Copt, Pascal Couchepin et Joseph Gros. Les dessinateurs sont au nombre de deux : Ph. Biselx est le spécialiste des caricatures et Skill croque l'actualité. Evénement de l'année, le voyage organisé par le Confédéré pour ses lecteurs en Tunisie. Une vingtaine de personnes découvre ce pays d'Afrique du Nord lors du week-end de Pentecôte 1976.

PM

VALAIS 1976

1976 est une année olympique. Innsbruck pour la 2ème fois en hiver et Montréal en été sont le siège des JO. Le Valais voit la Caisse d'Epargne fêter son centenaire. Les polémiques sont nombreuses : tracé de l'autoroute à St-Maurice, Ecône contre Vatican II, importation abusive de fruits étrangers, port obligatoire de la ceinture de sécurité.

L'année politique est marquée par les élections communales. Bernard Dupont, président du parti et Philippe Boissard, secrétaire cantonal affûtent les armes des radicaux et invitent le syndic de Lausanne Delamuraz au festival de Conthey. Au final, peu de passion, mais plus de participation et une avancée radicale, une implantation socialiste dans le Haut du canton et un tassement du PDC. 12 communes sont présidées par des radicaux.

PM

Données techniques du Confédéré
Rédacteur responsable :
Pascal Couchepin,
puis Adolphe Ribordy
Bi-hebdomadaire – 97 éditions
le mardi et le vendredi
Format : 344mm X 418mm
6 pages (noir et blanc)

Conseil d'Etat du canton du Valais
Arthur Bender, PRD
Wolfgang Loretan, PDC
Franz Steiner, PDC
Antoine Zufferey, PDC
Guy Genoud, PDC

Conseil Fédéral
Rudolf Gnägi, UDC, président
Kurt Furgler, PDC, vice-président
Ernst Brugger, PRD,
Georges-André Chevallaz, PRD
Pierre Graber, PSS
Willy Ritschard, PSS
Hans Hürlimann, PDC

EDITO 1976 : SOIS BELLE ET TAIS-TOI !

« Allons mesdemoiselles, la récréation est terminée. Veuillez regagner vos places ! » C'est ainsi que Benoîte Groult résume l'année dite « de la femme ». Un intermède galant. Un banal spot publicitaire entre deux émissions. Un prétexte à sarcasmes et à plaisanteries faciles.

La presse a d'ailleurs abondamment épilogué sur le sujet durant ces dernières semaines. Il faut bien reconnaître que même si personne n'a jamais osé formuler d'espoirs insensés, les résultats sont plutôt minces.

Certains déplorent que l'on ait mis davantage l'accent sur la libération de la femme, sur le planning familial, sur l'égalité des droits, autrement dit sur des « revendications féministes », plutôt que sur la féminité, cette exquise féminité dont on aimerait voir chaque femme auréolée et qui devrait être son unique sujet de préoccupation. Sois belle et tais-toi ! Cette féminité dont on parle d'autant plus volontiers que la notion est vague(...).

Qu'en pensent les femmes ?

Dans l'ensemble, elles n'ont pas eu l'impression que cette année avait nettement amélioré leur condition. Au contraire, il leur a même semblé que certaines injustices à leur égard avaient été particulièrement mises en évidence.

Elles n'ont jamais été aussi menacées sur le plan de l'emploi. Et si on leur a réservé une place de choix dans les discours électoraux, elles ont pu constater que ce n'était pas dans le but de les associer plus équitablement aux responsabilités du gouvernement.

Les débats du Conseil national sur l'avortement ont certes permis d'ouvrir un dialogue intéressant sur les droits et les responsabilités de la femme. Ils ont également permis d'aborder avec plus de franchise qu'autrefois les problèmes liés à la prévention de l'avortement : planning et contraception. Mais là encore, si les femmes ont pu s'exprimer assez librement, ce sont des hommes qui ont pris les décisions finales.

(...)

Et demain...

Il serait cependant incorrect de dresser un bilan essentiellement négatif de cette année de la femme, de ne dresser l'inventaire que des occasions manquées. D'abord parce que la condition de la femme est en progrès, un progrès lent, mais constant et irréversible. Ensuite parce que les acquisitions ne sont pas un phénomène épisodique, directement mesurable en une année, mais que la reconnaissance de certains droits, comme le droit civique pour ne citer qu'un des exemples les plus sensibles, n'est qu'une étape dans l'évolution générale des mentalités. Et les nostalgiques du « Kinder-Küche-Kirche » n'y pourront rien.

(...)

L'année de la femme, par les discussions qu'elle a suscitées, nous aura permis de prendre conscience du fossé qui reste encore à combler, entre les droits fondamentaux de la femme et ceux qui lui sont reconnus.

Il est à souhaiter enfin que cette prise de conscience nous permette de rattraper le temps perdu, et nous encourage à collaborer plus activement à la vie politique, par l'information et par la participation aux décisions.

CILETTE CRETTON, 16 JANVIER 1976

PROMOVALAIS
POUR REUNIR LES VALAISANS DERRIERE LE VALAIS

GRAPHAX
DOCUMENT SOLUTIONS

ELECTRONIQUE INDUSTRIELLE
SONORISATION ET HORLOGES
ECLAIRAGE DE SECOURS
ENERGIE SOLAIRE
SA
SIONIC
SURVEILLANCE - VIDÉO - INTERPHONE
AFFICHEUR ÉLECTRONIQUE
Ch. St-Hubert 32 - 1950 Sion 4
Tél. 027 322 75 21 - Fax 027 322 16 73
info@sionic.ch
www.sionic.ch
DEPUIS 30 ANS VOTRE PARTENAIRE POUR L'ÉNERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

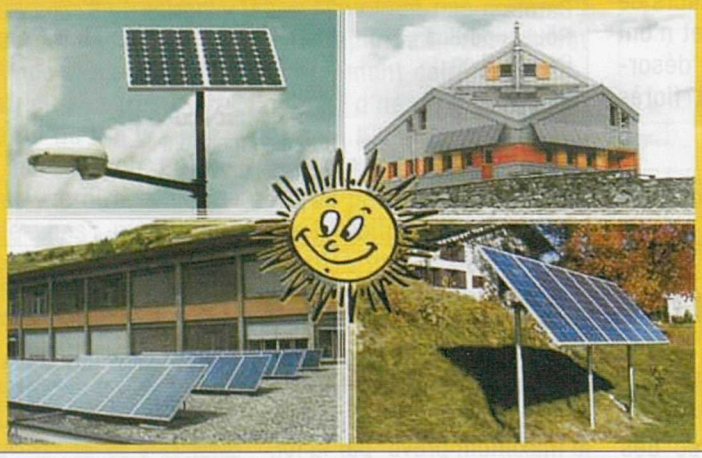

LiDER
CONCEPT

DE LA BRANCHE DU HIBOU

Hibou, qui vole habilement, sans qu'on puisse le happer au collet, plaide le faux contre le vrai.

LE VOCABULAIRE S'ENRICHIT

Un peu comme le Larousse à chaque rentrée avec ses nouveaux mots, le catalogue du langage ordurier – déjà copieux en formules selon que l'on cherche des noises à la religion, au clergé, à la République ou encore à l'autorité – nous proposait le « mort aux vaincus » hurlé jadis par le Gaulois Brennus, l'historique « tuez-les tous, Dieu reconnaîtra bien les siens » conseillé par un délégué d'Innocent III, « à bas les calotins » chanté par des anticléricaux, « mort à la gueuse » proféré par les ennemis de la république, le « mort aux vaches » adressé à la maréchaussée par les révoltés de mai 68 – et bien cette liste non exhaustive vient de s'enrichir d'une gentillette locution issue des beaux quartiers parisiens et très tendance : « pendre son ennemi à un croc de boucher » ; voilà la dernière amabilité que s'adresseraient des hommes politiques en Gaule ; une sacrée rupture depuis la Révolution lorsque l'on coupait radicalement la tête aux royalistes ou ne serait-ce qu'une promotion pour le sacro-saint principe de précaution qui consiste à prendre toute mesure idoine afin de prévenir tout dérapage ? quoi qu'il en soit les chercheurs de querelles sont avertis et n'ont qu'à bien se tenir car désormais l'expression fait florès dans les prétoires.

LE HIBOU

DÉCÈS

André Genoud
74 ans, Sierre
Marie Morard
87 ans, Ayent
Madeleine Ançay-Carron
60 ans, Fully
Edith Grand-Constantin
64 ans, Salgesch
Elsa Bestazzoni
83 ans, Martigny
Irène Bornet
81 ans, Basse-Nendaz
André Tabin
86 ans, Sierre
André Morend
89 ans, Martigny
Denise Bender
86 ans, Fully
Yvette Blatter
55 ans, Sierre
Louis Gailland
94 ans, Le Châble
Jules Tornay
84 ans, Martigny
Carole Roussopoulos
64 ans, Sion
Ernest Guerne
79 ans, Martigny
Simone Favre-Mayor
92 ans, Sion
Olympe Decorvet
100 ans, Monthey
Hugette Curdy-Torrent
63 ans, Le Bouveret
Thérèse Donnet
89 ans, Monthey
Gertrude Moos
73 ans, Ayent
Michel Praz-Küchler
62 ans, Haute-Nendaz
Rémy Ludy
90 ans, Sierre
Manuel Lopez
75 ans, Monthey
Armandine Putallaz-Coupy-Varone
68 ans, Vétroz
Ambroisine Praplan
80 ans, Lens
Charly Crettaz
67 ans, Ayent
Marianne Graf-Fabel
84 ans, Montagnier
Marie Frossard
97 ans, Ardon
Sœur Marie-Marcelle
92 ans, Ingenbohl
Gérard Andrey
90 ans, Sion
Raymond Schers
84 ans, Sion
Anne-Marie Finger-Berchier
74 ans, Gryon
Anny Cornut
76 ans, St-Maurice
Hélène Gimmi-Jordan
81 ans, Sierre
Hélène Nançoz
94 ans, Erde
Mme Marthe Varone-Solliard
87 ans, Savièse
M. Eric Schneider
57 ans, Lausanne
M. Jean-René Andrey
74 ans, Sion
Mme Elisabeth Bühler-Forter
64 ans, Sierre
Mme Caroline Guidetta
95 ans, 1914
M. Paul Dayer
82 ans, Hérémence
Mme Marguerite Duc
99 ans, Saxon

LOI SUR LE TOURISME : NON RAISONNABLE

Les grandes lignes de la loi sont connues.

Le volet financier, véritable estomac de la loi qui doit irriguer tout le système, est socialement injuste. Beaucoup de bénéficiaires du tourisme ne participent pas à son financement.

Cette loi doit tenir compte que dans une économie de marché, chacun doit trouver les créneaux économiques qui lui conviennent. Elle devrait aussi fixer les tâches dont les investissements et les frais d'exploitation incombent aux collectivités publiques, car elles génèrent beaucoup d'impôts et d'emplois et leur valeur économique n'est plus à démontrer.

Une nouvelle loi sur le tourisme est nécessaire. Une loi juste, raisonnable, avec des taxes modérées, les temps sont durs.

L'environnement économique morose, la reprise incertaine, doivent nous guider vers des solutions acceptables, concilier le bon sens et la justice sociale.

Et pour l'hôtellerie ?
Cette loi n'est financièrement pas supportable. La grille des montants des taxes, de 10 à 30 frs au m2, est trop élevée et fixée par ceux qui n'ont pas à la payer. Au maximum, pour l'hôtellerie, de 5 à 10 frs par m2 .Au-dessus, c'est trop cher. Il faut réduire les dépenses.

Car on a vu avec les taxes de séjour. On a rapidement atteint le maximum prévu par la loi.

On parle beaucoup d'aider l'hôtellerie. Concrètement : baisser les taxes et les charges et créer des infrastructures familiales.

De plus la forte augmentation des primes assurances maladie et des taxes sur le CO_2 vont peser lourdement sur les budgets.

Cette loi proposée doit être modifiée pour devenir le moteur de notre économie touristique. Raisonnable de dire NON.

AMÉDÉE DUC
CRANS-MONTANA

COMMUNE DE BAGNES

VOTATIONS POPULAIRES FEDERALES
du 29 novembre 2009
Arrêté fédéral «Création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine du trafic aérien» /Initiative populaire «Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» /Initiative populaire «Contre la construction des minarets »

VOTATION POPULAIRE CANTONALE
du 29 novembre 2009
Loi cantonale sur le tourisme du 13 novembre 2008

Heures d'ouverture du bureau central de vote du CHABLE
Samedi 28 novembre 2009 de 19h00 à 21h00 Le Châble
Dimanche29 novembre 2009 de 10h00 à 12h00 Le Châble

VOTE PAR CORRESPONDANCE GENERALISE
Par correspondance : dépôt à un office postal (affranchissement)
Expédition de l'enveloppe de vote par la poste. dernier délai,
courrier B : mardi 24.11.2009
courrier A : jeudi 26.11. 2009
Par correspondance : dépôt à la commune (gratuit)
Dépôt de l'enveloppe de vote au bureau communal (08h00 à 17h00) (dernier délai, vendredi 27.11.2008 à 17h00) Soit en vous rendant au bureau de vote du Châble

LE CHÂBLE, OCTOBRE 2009
L'ADMINISTRATION COMMUNALE

FEUILLETON – ÉPISODE 25 – DILEMME

Patrick est très nerveux en ce matin. La nuit a été difficile. Hier, il a vécu dans une douce euphorie, dans l'insouciance des lendemains qui chantent. Après la nuit passée chez la maîtresse de sa fille Virginie, le monde lui semblait plus beau, plus lumineux, plus léger. Mais voilà, la réalité est plus complexe. Après avoir déposé les enfants à l'école, il a promis à Véronique de passer boire un café. Il n'a pas osé refuser. Pourtant, il a envie de la fuir. Il rêve qu'elle n'existe pas.

Sa relation avec la maman de Bastien s'est dégradée petit à petit. Il ne sait pas vraiment pourquoi. Son aventure avec Meryl n'est que passagère, il le sait bien. Ils ne sont pas du même monde. Ils ne fréquentent pas les mêmes milieux. Leur différence d'âge est trop grande. Patrick sait très bien au fond de lui qu'il n'y a pas d'avenir à leur relation. Pourtant, il veut y croire. Il veut profiter de ces moments d'euphorie. Il se sent à nouveau comme un jeune homme. Il aime se sentir si léger. Mais il y a Véronique, sa sagesse, sa force, son avenir qu'elle imagine à deux. Patrick a peur. Ce dernier pas est trop difficile à franchir.

Papa, papa, c'est l'heure ! Tu as oublié de nous réveiller. Les cris de la petite Virginie tirent son papa de ses pensées. Il s'agite rapidement. Oui. Il a oublié l'heure. Rien de grave, il n'y a qu'un quart d'heure de perdu. Il faut garder son calme. Ne pas exciter les enfants par précipitation. Patrick a horreur des départs dans les cris. Il rassure Virginie, lui redit calmement ce qu'elle a à faire pendant que son papa réveille son frère et prépare le petit déjeuner.

Lucien est bougon. Il n'aime pas le changement. Il s'énerve très vite lorsque les choses ne vont pas comme il veut. Cependant, Patrick est extrêmement calme et posé. Le quart d'heure est très vite rattrapé. Il arrive même à réviser les leçons avec son garçon. La petite famille monte dans la voiture tout tranquillement et avec même quelques minutes d'avance pour prendre la direction de l'école. En passant chercher Bastien, le copain de Virginie, Patrick entrevoit sa maman Véronique. Il lui sourit pour tenter de dissimuler son malaise. L'entrevue de tout à l'heure va être difficile. Patrick ne sait pas encore ce qu'il va lui dire.

Un cri de Virginie ramène son père à la réalité. Les piétons qui traversaient la chaussée ont risqué de faire les frais des errements de Patrick. Il retrouve son allant en descendant de sa voiture pour mener les enfants dans la cour. Il va revoir Meryl pour la première fois depuis leur folle nuit. Il est tout excité.

La main fermement tendue de la maîtresse de Virginie le dissuade de l'embrasser. Heureusement il semble voir de la complicité dans le sourire qu'elle lui lance. Patrick repart décontenancé. Il met du temps avant de remonter dans sa voiture. Finalement cette distance de Meryl est normale dans le cadre professionnel, mais ça ne l'aide pas à y voir plus clair. Et maintenant il doit aller voir Véronique... courage Patrick !

Pelliparius

Retrouvez les épisodes précédents sous www.confedere.ch/multimedia

SUDOKU > MOYEN

1		2		9				6
		3						9
			7		8	3	4	
7		6				1	8	
	5						3	
	3	8				6		4
	1	7	4		9			
5						4		
6				1		7		3

niveau - moyen www.e-sudoku.fr

e-sudoku.fr

LA RÈGLE: CHAQUE CHIFFRE DE 1 À 9 DOIT ÊTRE PRÉSENT UNE ET UNE SEULE FOIS SUR LES LIGNES, LES COLONNES ET LES RÉGIONS (LES RÉGIONS SONT LES 9 CARRÉS DE 3X3 CASES)

1	9	6	4	7	8	3	2	5
7	8	2	5	9	3	4	1	6
3	4	5	1	6	2	7	9	8
4	1	3	2	8	9	5	6	7
9	5	7	6	3	4	2	8	1
2	6	8	7	5	1	9	4	3
8	3	1	9	4	7	6	5	2
6	7	9	8	2	5	1	3	4
5	2	4	3	1	6	8	7	9

SOLUTION NUMÉRO 37

MOTS CROISÉS

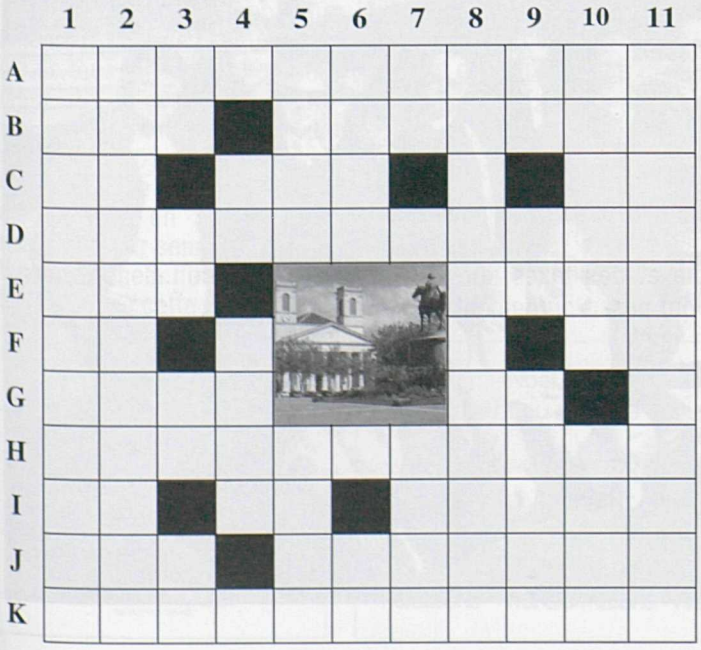

Horizontal

A. contrôle l'heure **B.** ceinture japonaise - élevée **C.** airelle phonétique – poisson rouge - premier **D.** poliraient **E.** on ne les aimes pas trop – 53 romain **F.** gallium – dans un couvent **G.** rocher en mer – code du Bahreïn **H.** ville de Vendée **I.** 2 romain – avant 2 - replaça **J.** durée - naviguera **K.** continuel.

Vertical

1. fabriques **2.** forcé **3.** gai – samarium – langue du Sud – état-major **4.** est anglais – terminé **5.** André familier – à qui mieux mieux **6.** premier aviateur – office du tourisme **7.** pronom - presse **8.** qui maintient l'équilibre **9.** double voyelles – œuf allemand - mariage **10.** assembler – boire sans tête **11.** émotif.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	I	S	L	A	M	O	P	H	O	B	E
B	N	I	M	B	E	S	■	A	M	E	N
C	T	R	■	O	■	E	U	R	■	U	D
D	O	B	A	M	A	■	I	M	P	R	O
E	L	■	R	I				O	■	R	C
F	E	L	■	N				N	I	E	T
G	R	A	M	A				I	V	■	R
H	A	C	E	T	I	F	I	E	R	A	I
I	N	■	D	I	V	A	G	U	E	■	N
J	C	L	I	O	■	D	■	S	■	T	A
K	E	M	A	N	C	I	P	E	R	A	I

CONFÉDÉRÉ

SORTIE DU GROUPE PLR DU GRAND CONSEIL

Avant l'aventure, il faut se préparer avec soin.

Le groupe PLR en pleine progression.

L'organisatrice, Anne-Marie Sauthier, montre la voie à suivre.

Le Torrent-Neuf de Savièse accueille les députés PLR.

Le groupe devant les menhirs de la ville de Sion.